

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session régulière du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 13e jour du mois de juin 2017 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs Jean-François Perrier, Louis Laurier, Gabriel Dagenais, Mesdames Danielle Hébert, Émilie Martel et Julie Thibodeau.

Formant tous quorum sous la présidence de Madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 9 mai 2017.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2016.
- 5) Renouvellement de l'adhésion à l'OBV RPNS 100\$.
- 6) Période de questions.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 7) Correspondance :
 - Rapport Sûreté du Québec avril 2017.
 - Lettre du Ministère des Transports, règlement 310-17.
 - Résolution de la RINOL/adoption de règlements uniformes pour l'ensemble du territoire de la Régie.
 - Accusé de réception de notre demande par Hydro-Québec.
- 8) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local / reddition de compte 2016.
- 9) Démission de Monsieur Denis Lachapelle comme membre du comité consultatif d'urbanisme et nomination d'un nouveau membre.
- 10) Demande pour l'installation d'une lumière de rue à l'intersection du chemin de la Rouge et du chemin du Lac-à-la-Loutre.
- 11) Projet de règlement numéro 17, relatif aux travaux de construction effectués par des bénévoles.
- 12) Perception de taxes par l'avocat.
- 13) Radiation de taxes pour le matricule 1398-98-1695.
- 14) Dépôt du rapport trimestriel.
- 15) Inscription congrès FQM 28 au 30 septembre 2017.
- 16) Avis de motion règlement 311-17 sur les compteurs d'eau.
- 17) Résolution d'intention d'adhésion à la future régie intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles.
- 18) Inscription à la formation du 14 septembre « les élections municipales 2017 : oui, mais en pratique » à Val-David (304\$ x 2).
- 19) Entretien de la machinerie et des véhicules / offre de services.
- 20) Rencontre du 8 juin avec la Commission scolaire des Laurentides et la bibliothèque à Ste-Agathe-des-Monts (remboursement des frais de déplacement).

- 21) Autorisation de circuler à vélo lors de l'activité « Tournoi de golf vélo – CETAF » le 28 août prochain.
- 22) Participation à l'assemblée générale annuelle de l'OBV RPNS le 13 juin 2017.
- 23) Offre de services planification quinquennale travaux programme PIIRL.
- 24) Résolution d'appui à la FQM sur le projet Oléoduc Énergie Est.
- 25) Soirée remerciement des bénévoles (samedi le 18 novembre 2017).
- 26) Partage d'une ressource pour l'archivage des documents de la municipalité.
- 27) Soumission réparation 6 roues.
- 28) Varia :
 - a) Information salon du livre.
 - b) Rapport bibliothèque.
 - c) Vitrine 5/10/15.
 - d) Politique familiale et MADA ((FMA).
 - e) Éclairage terrain de balle.
 - f) Défense de l'Arc-en-ciel.
 - g) Camp de jour.
- 29) Période de questions.
- 30) Levée de la session.

RÉSOLUTION 112-17
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout au sujet varia des points c) à g).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 113-17
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 9 MAI 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 9 mai 2017 les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 9 mai 2017 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 87-17 à 111-17 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 114-17
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 7937 à 7990 inclusivement, pour un montant de 100 397.44\$ et des comptes à payer au 13/06/2017 au montant de 16 576.25\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 4052 à 4086 inclusivement pour un montant de 16 816.09\$.

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 115-17
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
EXTERNE POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2016 soient acceptés tels que déposés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 116-17
RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'OBV RPNS

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Qu'autorisation est donnée à la directrice générale de renouveler l'adhésion de la municipalité à l'Organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) pour l'année 2017 au coût de 100\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 117-17
OCTROI D'UN MANDAT CONFECTION D'UN PLAN POUR DEMANDE À
HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QU'Hydro-Québec requiert un plan CAD géoréférencé avec la localisation des poteaux actuels à déplacer afin de pouvoir répondre à notre demande pour la relocalisation de 4 poteaux sur la rue Principale;

ATTENDU QUE nous aurons besoin de cette information pour poursuivre notre projet de réaménagement de la rue Principale et de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout pluvial, plus particulièrement la section située entre le 180 et le 212 rue Principale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil autorise la directrice générale à octroyer un mandat pour la confection d'un plan CAD géoréférencé avec la localisation des poteaux actuels à déplacer et à transmettre celui-ci à Hydro-Québec afin qu'il puisse répondre à notre demande de relocalisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 118-17
PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL –
REDDITION DE COMPTES 2016

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 120 693\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que la Municipalité d'Huberdeau informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Qu'elle atteste de la véracité des documents qui ont été déposés lors du dépôt des états financiers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 119-17
DÉMISSION ET NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QUE Monsieur Denis Lachapelle a fait parvenir en date du 9 mai 2017 un courriel nous informant de sa démission en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QU'en date du 4 janvier 2017, Monsieur Jean-Maurice Peiffer nous a fait parvenir une lettre nous informant de son désir de se joindre au CCU;

ATTENDU QU'après vérification celui-ci est toujours intéressé à joindre le comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que la démission de Monsieur Denis Lachapelle en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme soit officialisée et que Monsieur Jean-Maurice Peiffer soit nommé en remplacement de celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 120-17
DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE

ATTENDU QU'une demande a été faite afin qu'une lumière de rue soit installée à l'intersection du chemin du Lac-à-la-Loutre et du chemin de la Rouge;

ATTENDU QUE l'installation d'une lumière de rue à cet endroit permettrait une meilleure vision de la croisée des chemins et de la signalisation éclairerait les cases postales et sécuriserait l'accès à ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.,

Que le conseil autorise la directrice générale à entreprendre les procédures afin qu'une lumière de rue soit installée à cet endroit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 121-17

PROJET DE LOI NUMÉRO 17 / MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LES TRAVAUX BÉNÉVOLES DE CONSTRUCTION

ATTENDU QUE le projet de loi numéro 17 prépublié le 26 avril 2017 dans la Gazette officielle du Québec propose des modifications pour encadrer les travaux de construction bénévoles au Québec ;

ATTENDU QUE ce projet de loi vise à permettre, aux conditions prévues, l'exécution bénévole de certains travaux de construction assujettis à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20) ;

ATTENDU QUE ce projet de loi exclut les municipalités et les villes comme bénéficiaire de ces travaux ;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) entend demander l'ajout des édifices municipaux au nombre de bâtiments pouvant faire l'objet de certains travaux bénévoles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu ;

Que la municipalité d'Huberdeau appuie la Fédération Québécoise des Municipalités dans sa revendication afin que les édifices municipaux soient ajoutés au nombre des bâtiments pouvant faire l'objet de certains travaux bénévoles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 122-17

PERCEPTION DE TAXES PAR L'AVOCAT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que Me Denis Dubé, avocat soit mandaté pour entreprendre des procédures judiciaires pour la perception des taxes pour les années 2017 et précédentes dans les dossiers suivants :

Matricule	Nom	Montant	Année
1293-21-3556	Grenier Mathieu	2 228.61\$	2016-2017
1499-39-6545	Gravel Pierre	2 248.06\$	2016-2017
1497-35-3727-01-0004	Hébert Ghislaine	3 372.03\$	2016-2017
1701-46-7545	Lake Jeannine	933.01\$	2015-2016-2017
1793-47-4792	Nantel Pierre	813.80\$	2015-2016-2017
1801-11-0010	Rouissi Nourredine	2 972.03\$	2016-2017
1496-57-2207	Beulieu Josée Droxler Steve	2 624.05\$	2015-2016-2017

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 123-17
RADIATION DE TAXES POUR LE MATRICULE 1398-98-1695

ATTENDU QUE la MRC a procédé à la radiation du matricule 1398-98-1695, suite à la constatation que cette propriété appartenait à un autre propriétaire;

ATTENDU QUE lors de l'annulation du matricule il y a eu une erreur de date et que ceci a occasionné un montant de taxes en suspend et que la MRC ne peut procéder à la correction de cette erreur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil autorise la secrétaire-trésorière adjointe à procéder à la radiation des taxes pour le matricule 1398-98-1695.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 124-17
DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que le rapport trimestriel déposé en date du 31 mai 2017 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 125-17
INSCRIPTION CONGRÈS FQM

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise l'inscription de Madame Évelyne Charbonneau, mairesse au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra du 28 au 30 septembre 2017 au Centre des congrès de Québec. Les frais de repas, d'hébergement et de déplacement sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 126-17
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 311-17 SUR LES COMPTEURS D'EAU

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Louis Laurier de la présentation à une séance subséquente d'un règlement sur les compteurs d'eau, ce règlement a pour but d'établir les normes d'installations et d'utilisation des compteurs d'eau pour tous les immeubles ayant un accès direct ou indirect au réseau d'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 127-17
INTENTION D'ADHÉRER À LA FUTURE RÉGIE INTERMUNICIPALE
POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE les municipalités d'Amherst, d'Arundel, de Barkmere, de Brébeuf, d'Huberdeau et de Montcalm ont démontré de l'intérêt pour se regrouper dans le but de former une régie intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles sur leurs territoires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Amherst effectue présentement la collecte et le transport des matières résiduelles pour les municipalités de Brébeuf et d'Huberdeau;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de collecte et de transport des matières résiduelles pour les municipalités d'Arundel, de Barkmere et de Montcalm vient à échéance le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Huberdeau désire se prévaloir des articles 569 et suivant du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil municipal de Huberdeau démontre son intention d'adhérer à la future régie en fonction des informations reçues et aux conditions suivantes :

- Que chaque municipalité soit représentée au sein du conseil d'administration de la nouvelle régie;
- Que la majorité des municipalités adhèrent au regroupement;
- Que le conseil municipal se prononce favorablement à la mise en place d'une régie intermunicipale chargée d'exploiter un service de collecte et de transport des matières résiduelles;
- Que le conseil municipal désire se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente intermunicipale relative à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles sur tout le territoire d'Amherst, d'Arundel, de Brébeuf, de Barkmere, d'Huberdeau et de Montcalm;
- Que le conseil municipal de Huberdeau accepte que la municipalité d'Amherst représente le groupe des municipalités auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre de la création de la régie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 128-17
INSCRIPTION À LA FORMATION « LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
2017 »

Il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil autorise l'inscription de la directrice générale et de la directrice générale adjointe à la formation « les élections municipales 2017 » qui se tiendra le 14 septembre prochain à Val-David, les coûts d'inscription de 304\$ par participant et de déplacement sont à la charge de la municipalité et remboursables sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 129-17

CONTRAT ENTRETIEN RÉGULIER DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

ATTENDU QUE les employés municipaux devant effectuer l'entretien régulier (graissage, changement d'huile, freins, etc.) des véhicules et équipements sont souvent dans l'impossibilité de procéder à ces travaux de façon régulière étant donné leur charge de travail;

ATTENDU QUE Monsieur Steve O'Shaughnessy, mécanicien nous a fait parvenir une offre de services en date du 18 mai 2017 et qu'il nous a été recommandé par Service Routier Stéphane Prévost, celui-ci ne pouvant prendre plus de contrats;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que le contrat pour l'entretien régulier des véhicules (2 camions, 1 camionnette) et des équipements (tracteur, excavatrice) de la municipalité soit octroyé à Steve O'Shaughnessy au tarif horaire de 65\$ de l'heure.

La présente résolution abroge la résolution 29-17.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 130-17

AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que le conseil autorise le remboursement des frais de déplacement de Madame Carole Lachance, pour son déplacement à Ste-Agathe lors de la rencontre avec la Commission scolaire des Laurentides et le Réseau Biblio le 8 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 131-17

DEMANDE D'AUTORISATION DE LA CETAF / RANDONNÉE CYCLISTE

ATTENDU QUE la Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid a fait parvenir une demande pour circuler sur le territoire de la municipalité d'Huberdeau dans le cadre de leur évènement tournoi de golf et vélo qui se tiendra le 28 août 2017;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau n'a pas de travaux prévus durant cette période et qu'elle est favorable au passage sur son territoire des cyclistes lors de cet évènement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Qu'autorisation est donnée à la CETAF, dans le cadre de la randonnée cycliste de traverser le territoire de la municipalité d'Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 132-17
PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OBV RPNS

Il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil autorise le remboursement des frais de déplacement de Monsieur Gabriel Dagenais pour son déplacement à Saint-Faustin-Lac-Carré lors de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2017 de l'OBV RPNS.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 133-17
OFFRE DE SERVICES PLANIFICATION QUINQUENNALE DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PIIRL

ATTENDU QUE le Ministère des Transports de la mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a mis en place le programme de Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) afin de soutenir les municipalités dans la réalisation de leurs projets de réfection des infrastructures routières municipales;

ATTENDU QU'afin de pouvoir présenter des demandes de subventions une planification quinquennale des travaux ciblés au volet « Redressement des infrastructures routières locales » (RIRL) qui vise les travaux priorités dans le PIIRL de la MRC des Laurentides est nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que l'offre de service reçu de N. Sigouin Infra-conseils en date du 2 juin 2017 pour effectuer ladite planification soit acceptée, laquelle nous propose des honoraires selon la méthode horaire, plus les frais de déplacement, pour un montant total estimé à 5 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 134-17
APPUI À LA FQM POSITION SUR LE PROJET D'OLÉODUC ÉNERGIE EST

CONSIDÉRANT QUE le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT QUE le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue de modernisation a recommandé de remplacer l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de :

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie;
- L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

CONSIDÉRANT QUE l'office national de l'énergie a perdu la confiance du public pour garantir la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs MRC membres de la FQM ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipeline;

CONSIDÉRANT QUE le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

CONSIDÉRANT QUE le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devrait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances réglementaires crédibles et adaptés aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

DE S'OPPOSER au projet d'oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites :

- Que TransCanada mette sur pieds un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;
- Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de réglementer et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;

D'EXIGER la reprise de l'analyse du projet Oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance réglementaire sera mise sur pied.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 135-17 **SOIRÉE DE REMERCIEMENT DES BÉNÉVOLES 2017**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que la date de la soirée de remerciement des bénévoles pour l'année 2017 soit fixée au 18 novembre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 136-17
PARTAGE D'UNE RESSOURCE POUR L'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS
DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE 9 municipalités ont manifesté leur intérêt pour le partage d'une ressource pour l'archivage des documents municipaux;

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides nous propose le partage d'une ressource qui termine un mandat pour la MRC et qui est familière avec le monde municipal;

ATTENDU QUE la municipalité a précédemment accordé un mandat pour l'élaboration du calendrier de conservation;

ATTENDU QUE l'ensemble des documents de la municipalité doit être classé selon le calendrier

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu;

Que le conseil autorise la directrice générale à accorder un mandat pour le partage d'une ressource pour l'archivage des documents de la municipalité pour une journée aux 2 semaines.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 137-17
SOUSSION RÉPARATION 6 ROUES

ATTENDU QUE Les Services d'Entretien St-Jovite nous ont fait parvenir une soumission pour effectuer le programme préventif d'entretien sur le camion GMC 2005 (6 roues);

ATTENDU QUE cette soumission se chiffre à 12 799.26\$ taxes incluses;

ATTENDU QU'en 2016 plusieurs milliers de dollars ont été investis sur ce camion;

ATTENDU QUE ce camion date de 2005 et que nous devons le changer prochainement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil autorise Les Services d'Entretien St-Jovite à effectuer seulement les travaux obligatoires à la remise sur la route du véhicule.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 138-17
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 20h23.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau, mairesse.